

Le financement d'entreprise

Description

Le financement d'une entreprise est une question qui se pose relativement tôt dans le projet de [création d'entreprise](#).

Généralement, le(s) futur(s) associé(s) apportent des fonds qu'ils ont en propre au projet, ou sollicitent un emprunt auprès d'une banque après leur avoir fourni un [business plan complet](#) et convaincant. Mais d'autres modes de financement existent

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'un financement d'entreprise ?

Si vous envisagez de lancer un projet d'entreprise et de créer une structure juridique à cette fin, il faudra **trouver des moyens de financement**.

En effet, pour certaines [formes juridiques](#), notamment les sociétés telles que les [SAS](#), ou les SARL, il faudra réunir un montant de [capital social](#) et le déposer sur un compte bancaire au nom de la société en formation ou chez un notaire.

Au-delà du capital social, le **financement sera nécessaire pour lancer l'activité**.

Et, selon la nature de votre activité et de vos capacités financières, les modes de financement peuvent être divers et variés.

Bon à savoir : La [banque pour entreprise](#) s'adresse à tous les professionnels qui agissent seuls ou en groupe, désireux d'ouvrir un compte professionnel pour gérer leurs affaires.

Peut-on utiliser des fonds propres pour financer une entreprise ?

Un des premiers mode de financement fréquemment utilisé par les entrepreneurs pour financer leur projet d'entreprise **est de mobiliser des fonds propres**.

Dans ce cas, **on parle d'apport personnel**.

Et, si le projet de création d'entreprise est mené par plusieurs associés, les apports personnels de chaque associé peuvent être mobilisés afin d'avoir davantage de moyens financiers.

A noter : pour monter un projet de création d'entreprises, certaines [aides à la création d'entreprise](#) sont offertes par l'État telle que l'ARCE ou l'[ACRE](#). Des concours peuvent également être gagnés afin de bénéficier d'aides financières.

Comment financer une entreprise par emprunt bancaire ?

Ensuite, lorsque l'on parle d'entreprise, nombreux sont les fondateurs qui **font appel au prêt bancaire** auprès d'un établissement de crédit.

Bon à savoir : selon les banques, l'emprunt peut être assorti d'un dispositif de garantie et de services personnalisés selon demande et tarifs.

Mais au-delà de l'emprunt, il existe de nombreuses alternatives aux modes de financement plus classiques.

Zoom : Pour gagner du temps ainsi que de l'argent, il est suggéré de faire appel à un professionnel en immatriculation d'entreprise tel que LegalPlace. Notre société se charge de générer les statuts et d'effectuer les démarches de [création de votre entreprise](#). Le processus est très simple : il vous suffit de répondre à un formulaire rapide, puis de transmettre les justificatifs demandés.

Quels sont les autres modes de financement ?

Ainsi, pour financer un projet d'entreprise, il existe d'autres modes de financement tels que la love money, les investisseurs, les prêts d'honneur, le crowdfunding, etc.

La love money

La love money est un mode de financement qui consiste à rechercher et **solliciter des financements auprès de ses proches** (famille, amis, etc.).

En effet, on parle de love monet car cet argent “vient du coeur”.

De plus, cela permet au donateur de pouvoir bénéficier d'une **exonération ou d'une réduction d'impôt**.

Néanmoins, cela doit faire l'objet d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé et le centre des finances publiques doit être averti dans un délai d'un mois.

Bon à savoir : au-delà du don d'argent par les proches, ces derniers peuvent également prêter de l'argent à une entreprise grâce à une reconnaissance de dettes signées par l'emprunteur.

Les investisseurs

Pour financer son projet de création d'entreprise, il est également possible de **recourir à des investisseurs extérieurs** par différents moyens :

- Solliciter des fonds d'investissement pour effectuer une levée de fonds : des actionnaires professionnels prennent ensuite une participation dans le capital social ;
- Émettre des bons de souscription des parts de créateur d'entreprise (BSPCE)
- Faire appel à des *business angels* : il s'agit généralement de personnes physiques souhaitant investir une partie de leur patrimoine dans des sociétés innovantes en leur apportant en plus leur expérience et leur carnet d'adresse.

Bon à savoir : il existe également les techniques d'affacturage et crédits bancaires à court terme pour financer un projet.

Enfin, l'entreprise en création peut également solliciter des fonds auprès d'une plus grosse entreprise **par le biais du prêt inter-entreprises**.

En effet, les sociétés peuvent être **débitrices et créancières d'autres sociétés**, notamment les [SARL](#) pour les PME, et les [micro-entreprises](#).

Les prêts d'honneur

Une autre technique utilisée pour financer un projet de création d'entreprise réside dans les prêts d'honneur.

En pratique, le prêt d'honneur **est un prêt sans garantie ni caution personnelle**, la plupart du temps proposé à un taux zéro et s'inscrivant en fonds propres.

A noter : pour les projets les plus innovants, le montant du prêt d'honneur peut atteindre les 90 000€.

Les plateformes de crowdfunding

Pour financer un projet de création d'entreprise, il existe **des financements dits participatifs ou crowdfunding**.

Cela consiste à recueillir des financements par le biais d'une plateforme le plus souvent via internet en faisant appel à un large public.

Attention : les plateformes de crowdfunding doivent impérativement justifier d'un statut réglementé agréé par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Elles sont repérables grâce au label "Plateforme de financement participatif régulé par les autorités françaises".

Le micro-crédit

En termes de financement d'entreprise, l'entrepreneur peut avoir recours au micro-crédit.

Un tel mode de financement s'adresse aux créateurs ou aux repreneurs d'entreprise **qui ne remplissent pas les conditions d'un emprunt bancaire classique**.

Généralement, 12 000€ maximum peuvent être prêtés avec un taux aux alentours de 5%.

Par conséquent, pour en bénéficier l'entreprise **doit remplir les conditions ci-après** :

- Avoir moins de 5 ans ;
- Ne pas avoir plus de 3 salariés ;
- S'être vu refuser un emprunt bancaire ;
- Ne pas avoir un besoin de financement de plus de 12 000€ ;
- Trouver un garant pour 50 % du prêt.

A noter : le crédit-bail ou la location longue durée sont également des processus permettant l'acquisition de biens utiles à l'activité professionnelle, lors du lancement ou plus tard au cours de la vie de l'entreprise.

Les modes de financement d'une entreprise:

1. L'emprunt bancaire ;
2. L'apport personnel, les fonds propres ;
3. La "love money" ;
4. Les investisseurs ;
5. Les prêts d'honneur ;
6. Les plateformes de crowdfunding ;
7. Le micro-crédit, etc.

Les modes de **financement** d'une entreprise

- 1 L'emprunt bancaire
- 2 L'apport personnel, les fonds propres
- 3 La "love money"
- 4 Les investisseurs
- 5 Les prêts d'honneur
- 6 Les plateformes de crowdfunding
- 7 Le micro-crédit, etc

LegalPlace.

Quelles sont les garanties offertes à une entreprise ?

Au-delà des financements d'une entreprise, celles-ci peuvent avoir besoin des garanties.

A l'instar des financements d'entreprise, il existe **plusieurs types de garantie pour les crédits** octroyés aux professionnels.

Classiquement, il existe le mécanisme de la caution simple ou de la [caution solidaire](#) si besoin. Elle est généralement demandée aux codirigeants le cas échéant **pour trouver une source de solvabilité** en cas d'incident de paiement.

Dans une même logique, les organismes de crédit lors d'un emprunt proposent généralement, moyennant un coût, **des garanties bancaires**.

De plus, et afin de rassurer les organismes de crédit, les entrepreneurs peuvent solliciter des organismes de caution afin que ces derniers garantissent leur créance.

Bon à savoir : et conformément à l'[article 2355 du code civil](#), le nantissement peut également être utilisé à titre de garantie.

Voici une vidéo pour mieux comprendre comment financer votre entreprise :

Comment choisir son mode de financement ?

Afin de bien choisir son mode de financement et/ou de garantie, il est important de veiller aux points suivants.

Tout d'abord, il faut bien **apprécier son besoin en financement global**, à savoir les investissements, les stocks, la trésorerie de départ mais également les éventuels dépôts de garantie à verser.

Ensuite, une fois les besoins ciblés, vous pouvez identifier et comparer les moyens de financement à votre disposition.

Enfin, et selon vos besoins, vous pourrez choisir le mode de financement le **plus adapté à votre activité et votre structure**.

A noter : une fois l'activité lancée, un autre mode de financement est envisageable. Il s'agit de procéder au [rachat de société](#).

Lire aussi : [l'autofinancement : définition complète](#)

FAQ

Quels sont les 3 principaux modes de financement pour une entreprise ?

Les modes de financement les plus utilisés pour financer une entreprise sont les suivants : l'auto-financement, les fonds propres et les fonds quasi propres, et

l'endettement financier grâce à un prêt bancaire.

Quelle est la meilleure source de financement ?

Les prêts bancaires constituent une des principales sources de financement d'une entreprise très souvent utilisés et privilégiés par les entrepreneurs. En effet, avec la levée de fonds, les banques offrent des avantages tels que des services personnalisés ainsi que des modalités de remboursement ajustables.

Comment financer un projet d'entreprise sans apport ?

Les entrepreneurs peuvent solliciter de la love money, ou encore des financements participatifs tels que des crowdfunding pour financer un projet d'entreprise sans réaliser un apport personnel important, ou pour trouver une alternative au prêt bancaire.